



**Comité national d'éthique**  
sur le vieillissement

## **COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE SUR LE VIEILLISSEMENT**

Synthèse du rapport d'activités 2019-2020

## Faits saillants

- Le comité est actuellement composé de 12 membres de différentes formations et expertises, et œuvrant dans le contexte universitaire, communautaire, et de la santé. Plusieurs parmi eux sont retraités. La présidente du comité est madame Céline Crowe, médecin de famille et retraitée, qui a assumé les fonctions de directrice du développement et des affaires médicales à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal pendant 28 ans. Le vice-président *par interim* est monsieur Cory-Andrew Labrecque, professeur agrégé en éthique théologique et bioéthique à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval.
- L'année 2019-2020 a été marquée par plusieurs éléments :
  - ✓ L'adoption d'un nouveau *Cadre fonctionnel* qui redessine les contours du mandat du Comité;
  - ✓ Un changement à la vice-présidence;
  - ✓ Une méthodologie de travail repensée vers la co-construction des textes et avis, et un sondage évaluant la démarche;
  - ✓ Une utilisation plus accrue de la *webconférence* pour les rencontres (accentuée dès le mois de mars 2020 par le contexte de pandémie);
  - ✓ La constitution d'un comité de sélection en prévision du recrutement de nouveaux membres;
  - ✓ La participation à deux consultations ministérielles sur la future politique sur les proches aidants, et sur celle concernant l'hébergement et les soins de longue durée, ainsi qu'à un forum sur l'aide médicale à mourir.
  - ✓ La participation à plusieurs journées de réflexion et colloques pour assurer une veille sur les thèmes d'actualité.
- Le Comité a diffusé son document de réflexion *La proche aidance : regard éthique*, en novembre 2019. Ce document est constitué de deux axes majeurs : le premier clarifie les grandes valeurs qui habitent la proche aidance (dignité, autonomie, bienveillance, justice), et le second traite de deux enjeux tout aussi majeurs : *Est-on libre d'être proche aidant ?*, et *Frontière État et proches aidants : responsabilités et obligations*. L'intégralité du document et sa synthèse sont disponibles sur la page suivante : [https://www.ivpsa.ulaval.ca/cnev/mandats\\_realisations](https://www.ivpsa.ulaval.ca/cnev/mandats_realisations)
- Le Comité a ensuite débuté ses travaux sur le thème Amour et démence, afin de répondre aux deux questions posées par la Ministre qui touchent les personnes atteintes de démence vivant dans une ressource d'hébergement. La première question concerne la conjugalité, et la seconde, la sexualité et la diversité (sexuelle).

## Tableau récapitulatif des activités pour 2019-2020 (statistiques)

Activité / thème	Nombre d'occurrences	Commentaires/ précisions
<b>Rencontre régulière</b>	<b>4</b>	
Tous les membres		Sans s'y limiter : rencontres permettant de faire le point sur le thème à l'étude, sur le fonctionnement, de voter certaines décisions (vice-présidence, rapport annuel, approbation des avis, etc.). Un membre de l'IVPSA et du Secrétariat des aînés y participent. Chaque rencontre donne lieu à un procès-verbal adopté à la séance suivante.
<b>Document de réflexion : <i>La proche aidance : regard éthique</i></b>	<b>10</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail sur la proche aidance</li> </ul>	3	Demi-journées de délibérations éthiques sur le thème. Chaque rencontre donne lieu à un compte-rendu exhaustif des discussions.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre ad hoc</li> </ul>	1	Rencontre de tri des commentaires postés par les membres lors de la consultation du texte préparatoire. Production d'un compte-rendu.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Vote pour approbation du texte final</li> </ul>	1	Tous les membres votent (pour, contre, abstention) pour le texte avant l'envoi à la ministre
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondage – évaluation de la méthodologie de travail</li> </ul>	1	Sondage maison visant à évaluer la méthode de travail dans le but d'amélioration continue.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission du document à la ministre des Aînés et des Proches aidants</li> </ul>	2	<i>La proche aidance : regard éthique</i> (document de réflexion; versions finale et synthèse)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission grand public (après révision linguistique et orthographique)</li> </ul>	2	<i>La proche aidance : regard éthique</i> (document de réflexion; versions finale et synthèse)
<b>Amour et démence</b>	<b>15</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail Amour et démence – question 1</li> </ul>	4	<i>Demi-journées de délibérations éthiques sur le thème. Chaque rencontre donne lieu à un compte-rendu exhaustif des discussions.</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail Amour et démence – question 2</li> </ul>	4	<i>Demi-journées de délibérations éthiques sur le thème. Chaque rencontre donne lieu à un compte-rendu exhaustif des discussions.</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation des textes en préparation</li> </ul>	3	Consultation collective sur les textes préparés par le groupe de travail. Les membres sont invités à poster leurs commentaires sur plateforme <i>Google Drive</i> jusqu'à la date d'échéance prévue.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre ad hoc</li> </ul>	3	Rencontre de tri des commentaires postés par les membres lors de la consultation du texte préparatoire. Production d'un compte-rendu.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission de documents à la ministre des Aînés et des Proches aidants</li> </ul>	1	<i>Amour, démence et hébergement : réflexions préliminaires</i> (document préliminaire)
<b>Autre document transmis</b>	<b>1</b>	Rapport annuel 2018-2019
<b>Rencontre présidence et coordination</b>	<b>23</b>	Rencontre pour le fonctionnement et le suivi du Comité; par webconférence et téléphone.
<b>Consultations ministérielles</b>	<b>3</b>	Sur invitation du MSSS uniquement; en ligne et forum.
<b>Conférences et colloques</b>	<b>5</b>	Participation en vue de rester informés sur les thèmes d'actualité. La coordonnatrice et un ou plusieurs membres peuvent y assister.